



Gwendal ROUILLARD
Député du Morbihan

Communiqué de presse – Vendredi 29 mai 2015

Suite à la visite de Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de la Défense, à la BAN de Lann-Bihoué

-

Loi de Programmation militaire : une étape majeure pour le Pays de Lorient

Les mesures annoncées ce matin, à la BAN de Lann-Bihoué, par Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de la Défense, dans le cadre de l'actualisation de la LPM, viennent répondre aux enjeux posés par le contexte international et l'émergence de menaces nouvelles.

Elles correspondent aussi à des choix de politique industrielle qui viennent conforter le Pays de Lorient, en particulier pour l'entreprise DCNS et ses partenaires. Le Ministre de la Défense a ainsi annoncé la mise en œuvre du programme FREMM avec la livraison de 6 FREMM anti sous-marines à la Marine nationale d'ici fin 2019, puis la livraison de 2 Frégates de défense anti-aériennes à horizon 2022 à la Marine.

Il a aussi annoncé le lancement d'un nouveau programme de frégates dites FTI -"Frégates de Taille Intermédiaire". Il a indiqué que la Marine nationale sera dotée de 5 FTI avec une première livraison prévue en 2023. Cette annonce conforte le plan de charges de DCNS qui va désormais au-delà de 2025. Tout ceci sans compter les éventuels succès à l'export pour la FREMM et la FTI.

A ce « paquet frégates » et aux perspectives qu'il ouvre à l'export, il convient d'ajouter d'autres équipements qui seront livrés à la Marine nationale avec le passage de 3 à 4 bâtiments multi-missions (B2M), et l'annonce de 4 bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers (BSAH).

Notre Ministre a également annoncé la création de plusieurs centaines de postes chez les Fusiliers marins pour conforter la mission Protection. Il a, enfin, rappelé ses engagements précédents concernant la rénovation des avions Atlantique 2 et son plein soutien à la patrouille maritime dont nous avons salué l'engagement ce matin.

Après des mois de débats sur la Loi de programmation militaire 2014-2019, je me réjouis de ces annonces qui viennent reconnaître les compétences et savoir-faire de nos entreprises et de leurs salariés-es, et encourager les acteurs de la formation professionnelle à investir dans l'industrie. Il s'agit d'une étape majeure pour l'emploi au Pays de Lorient. Comme secrétaire de la commission de la Défense et des Forces armées, et, député de Lorient, je veillerai à la bonne exécution de ces décisions.